

ALLOCUTION DE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
LUE PAR MME SOUMARE AMINATA SIDIBE,  
MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,  
AU NOM DU PRESIDENT DU CONSEIL, PR. CALLISTO MADAVO

- *Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, M. Hamed BAKAYOKO, Représentant M. le Président de la République de Côte d'Ivoire,*
- *Honorables Gouverneurs de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF)*
- *Mesdames et messieurs les membres du gouvernement de la République de Côte d'Ivoire*
- *Distingués Invités, Mesdames et Messieurs*

Je suis heureuse de l'honneur qui m'échoit de m'adresser à vous ce matin, au nom du Conseil d'administration de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) et de son président, le professeur Callisto MADAVO qui, pour des raisons de santé et à son grand regret, n'a pu faire le déplacement d'Abidjan. En son nom et à celui de l'ensemble des membres du Conseil d'administration, je voudrais transmettre les salutations et la reconnaissance du Conseil d'administration à Son Excellence le Docteur Alassane Ouattara, Président de la République, au gouvernement et au peuple de la Côte d'Ivoire pour avoir fait le grand honneur à l'ACBF d'accepter d'accueillir cette importante Conférence.

*Monsieur le Ministre d'Etat, Honorables Gouverneurs, Mesdames et messieurs les membres du gouvernement, Distingués Invités, Mesdames et Messieurs*

Le Conseil d'administration, dans quelque organisation que ce soit, occupe une place prépondérante dans le système de gouvernance. Son rôle principal est de veiller aux intérêts de l'organisation et de ses actionnaires tout en se souciant des impacts de leurs décisions sur les parties prenantes. En d'autres termes, la mission première d'un administrateur est de s'assurer de la pérennité de l'organisation avec comme objectif de créer de la valeur pour les parties prenantes. Le Conseil d'administration se situe au-dessus de l'équipe de direction, dont le mandat est de s'occuper de la gestion courante de l'organisation, et rend des comptes à l'assemblée des parties prenantes.

*Monsieur le Ministre d'Etat, Honorables Gouverneurs, Mesdames et messieurs les membres du gouvernement, Distingués Invités, Mesdames et Messieurs*

Le Conseil d'administration de l'ACBF obéit exactement à cette doctrine. Sous l'autorité du Conseil des gouverneurs, le Conseil d'administration de l'ACBF est chargé des politiques, directives et stratégies opérationnelles. Il se réunit quatre fois par an et est composé de femmes et d'hommes à l'expertise et à la notoriété reconnues en matière de renforcement des capacités. Le Conseil est composé de 12 membres : un représentant de la Banque africaine de développement, un représentant du Programme des nations unies pour le développement, neuf membres indépendants dont six Africains et trois non-Africains, et le secrétaire exécutif qui en est membre de ex-officio. Le Conseil est organisé en trois comités : le Comité des opérations qui examine les projets et programmes de la Fondation ; le Comité des finances et des ressources humaines qui examine la gestion financière et celle des ressources humaines tandis que le Comité des risques et de l'audit veille à la transparence de la gestion et à ce que les outils de gestion des risques de la Fondation soient à jour.

*Monsieur le Ministre d'Etat, Honorables Gouverneurs, Mesdames et messieurs les membres du gouvernement, Distingués Invités, Mesdames et Messieurs*

En raison de ses fonctions, le Conseil d'administration est bien entendu très soucieux de la continuité des opérations de la Fondation. C'est pourquoi, je voudrais ici exprimer toute la gratitude du Conseil pour les efforts financiers que vos pays respectifs, Mesdames et messieurs les gouverneurs, avez déployés pour assurer le financement du troisième Plan stratégique à moyen terme (2012-2016) qui s'achève. Par vos contributions, même si toutes les promesses ne sont pas encore entièrement tenues, vous avez permis à la Fondation d'atteindre le minimum requis pour garantir le décaissement de la contribution de la Banque mondiale. Je voudrais en appeler au soutien des pays qui ne sont pas encore (ou pas entièrement) acquittés de la contribution au Plan actuel de bien vouloir prendre les dispositions nécessaires dans ce sens afin de permettre d'assurer une transition sans heurts avec le prochain Plan stratégique, et d'assurer ainsi la continuité de l'exploitation de la Fondation.

*Monsieur le Ministre d'Etat, Honorables Gouverneurs, Mesdames et messieurs les membres du gouvernement, Distingués Invités, Mesdames et Messieurs*

Le Plan stratégique 2017-2021 de la Fondation intervient dans un contexte particulier, marqué par des changements profonds dans l'administration de l'aide au développement. En effet, contrairement à la pratique des années 2000, l'aide au développement est désormais depuis les années 2010 davantage financée à travers des financements liés, laissant peu d'initiatives aux organisations financées en matière d'affectation des ressources. Il est, par conséquent, essentiel que les propriétaires de la Fondation que vous êtes, Mesdames et messieurs les Gouverneurs, construisiez les fondations en donnant à la Fondation le fonds de roulement nécessaire à la mobilisation des financements internationaux.

Le Conseil d'administration a pris une part importante dans l'élaboration de la nouvelle Stratégie qui a l'ambition de soutenir les efforts des pays africains en vue de transformer les économies du continent et de les rendre moins vulnérables aux fluctuations du marché international des matières premières. C'est pourquoi, je voudrais, au nom du Conseil d'administration, en appeler à votre générosité et à celle de tous nos partenaires qui nous font l'amitié de se joindre à nous aujourd'hui afin de donner à la Fondation, à la fin de cette journée, le signal fort d'une campagne de financement réussie afin que la Fondation puisse véritablement continuer à aider les pays africains à s'approprier leur développement économique et social.

Je vous remercie